



Chères Gondrevilloises, chers Gondrevillois,

Avec plus de 3 200 milliards de dette, notre pays frôle la catastrophe financière. Les économies en tous genres seront donc le maître mot de l'année 2025 pour la France, les collectivités territoriales, et pour Gondreville.

Une fois de plus, on va demander aux contribuables français de fournir des efforts pour redresser nos finances publiques. Les collectivités avaient déjà été fortement sollicitées durant le mandat de François Hollande pour participer à l'effort national. Les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron n'ont pas su inverser la tendance et l'ont même aggravée.

Une nouvelle fois, le gouvernement en appelle aux collectivités qui, pourtant, présentent chaque année, contrairement à l'État, des budgets équilibrés. Mais derrière les discussions politiques se trouvent des salariés, des retraités, des familles, des entreprises, des agriculteurs, des fonctionnaires qui attendent que de vraies décisions soient prises.

Au moment où je prépare cet éditorial, on ne sait pas quel sera l'impact réel de nos finances communales pour l'année prochaine. Ce qui est certain, c'est qu'il pourrait y avoir un impact négatif sur les projets que nous avions prévus.

À Gondreville, nous allons devoir revoir nos objectifs à la baisse et donc restreindre nos prévisions d'investissement et de travaux pour les prochaines années. En dépit des frustrations compréhensibles que peut entraîner un tel constat, soyez assurés que vos élus restent attentifs à une gestion saine de nos finances communales.

C'est aussi dans ce contexte politico-économique compliqué que nous allons aborder la fin d'année et la période des fêtes pour accueillir l'année 2025.

Aussi, pour maîtriser les dépenses de la commune à tous les niveaux, et à l'instar des années passées, j'ai d'ores et déjà pris la décision de ne pas organiser de cérémonie des vœux en janvier 2025.

Pour l'heure, nous terminons les investissements prévus sur 2024, et entamons les travaux du réaménagement de la route de Fontenoy, tant attendus. Cet investissement majeur clôturera l'année 2025.

En parallèle, de nombreuses actions sont réalisées par la municipalité et la CC2T, comme nos services pour le bienêtre de nos habitants.

En mon nom personnel, en celui du conseil municipal et de l'ensemble de notre personnel, je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2025 à vivre dans la joie, le partage, l'amitié et l'espérance.

Bien sincèrement à vous,

Raphaël Arnould

Maire de Gondreville, Conseiller déléqué à la Communauté de Communes Terres Touloises



Bulletin municipal numéro 51 • janvier 2025 Mairie de Gondreville • www.commune.gondreville.fr 56 rue du Château des Princes • 54840 Gondreville 03 83 63 60 22 • accueil@gondreville.fr Directeur de la Publication Raphaël Arnould Comité de rédaction Raphaël Arnould • Jean-François Caron • Christine Fritsch-Chartreux • Karine Marin • Isabelle Patois • Jean-Philippe Schnee • Patrick Velsch • Marc Hobin • Pascal Laurent Ligne graphique et composition Péhel Créations Crédit photos ville de Gondreville, sauf copyright précisé Photo de couverture © Pascal Laurent

Impression Lorraine Graphic • Dombasle-sur-Meurthe

Dépôt légal 1894-01/2024 • ISSN 1168-4569



Bienvenue

Maxime Éberlé a intégré les services municipaux en juin dernier. Il vient en remplacement de Carole Bourlier, qui a fait valoir sa mobilité dans un autre département.

Après une licence de Droit au sein de la Faculté de Nancy, il a fait le choix de rejoindre la fonction publique territoriale.

■ Carole Grigoletto a intégré la mairie de Gondreville au 1er octobre 2024. Elle vient en remplacement d'Ana Lere, qui a fait valoir son droit de mutation.

Titulaire d'un BTS Banque marché des particuliers, Carole a exercé pendant plusieurs années des fonctions d'accueil et de secrétariat dans le milieu bancaire puis automobile. En septembre, elle vient en soutien au service Accueil Familles

Son recrutement permet ainsi de renforcer l'équipe actuelle.

Il est chargé, outre des missions d'accueil de la mairie et de l'agence postale communale, du suivi de la police de l'urbanisme, ainsi que de l'ensemble des problématiques appelant une approche juridique au sein de la collectivité.

Bienvenue à lui au sein de l'équipe administrative municipale.

de la ville de Nancy, où elle participe à la gestion des affaires scolaires.

Animée par le sens du service public, Carole vient ainsi apporter à la commune de Gondreville son aide dans la gestion administrative des dossiers en état civil, urbanisme et comptabilité. Les nouvelles missions postales mises en place depuis le 26 novembre 2024 au sein de la mairie font également partie de ses attributions.

Souhaitons la bienvenue à Carole.







Jean-François Caron, nouvel adjoint au maire à Gondreville

Lors du conseil municipal du 1^{er} octobre 2024, Jean-François Caron a été nommé deuxième adjoint au maire, en remplacement de Philippe Bourgeois.

Âgé de 51 ans, il est directeur dans une entreprise spécialisée dans la santé (assistance respiratoire et apnée du sommeil). Il prend en charge les dossiers relatifs à la voirie, la circulation, la défense incendie, ainsi qu'à la gestion du cimetière. En lien avec la CC2T, il supervise également les dossiers concernant l'eau potable et l'assainissement. Il est en outre conseiller communautaire à la Communauté de Communes Terres Touloises.

Changement de lieu d'un bureau de vote

Désormais, les électeurs du bureau de vote numéro 2 doivent se déplacer en mairie, 56 rue du Château des Princes, pour exercer leur droit de vote. Le bureau sera installé au rez-de-chaussée dans la salle associative, salle accessible et plus petite.

Ce changement de lieu permet ainsi de libérer la salle des sports.

L'implantation du bureau numéro 1, également bureau centralisateur, demeure inchangée et reste à l'espace Au Grand Jardin, situé 21 rue de la Bergerie. Attention, le lieu du bureau de vote nº 2 est modifié à compter de 2025

Campagne de capture des chats errants

Nous observons actuellement une prolifération importante de chats errants dans Gondreville.



Afin de limiter les nuisances liées à ces proliférations de félins, la municipalité, le refuge du Mordant et le cabinet de vétérinaires Mon Véto installé à Colombeyles-Belles lancent une campagne de capture et de stérilisation. La campagne concerne les chats non identifiés et sans propriétaire connu ou sans maître. Avant d'être relâchés sur leur lieu de vie, un vétérinaire les stérilisera.

La campagne s'est déroulée fin d'année 2024 pour une durée de deux semaines dans différents secteurs : rue du Four, rue Notre-Dame et rue des Trois-Saints.

Message important aux propriétaires de chats

Durant ces périodes de campagne de capture, nous invitons les propriétaires de chats à faire identifier leurs animaux (tatouage, puce d'identification, collier avec coordonnées) et à maintenir autant que possible leur animal dans leur domicile durant cette période. Les chats sont capturés par le Mordant. S'ils portent une identification décelable sur place, ils sont immédiatement relâchés sur le lieu de leur capture. Dans le cas contraire, le chat est relâché après stérilisation. Les animaux capturés sont confiés aux bons soins d'un vétérinaire.

L'adressage, un véritable dilemme...

Afin d'être en conformité avec les dispositions de l'article L 2121-30 du code général des collectivités territoriales (CGCT) nous imposant « une mise à disposition des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions », une mise à jour de l'ensemble des données communales a été effectuée.

À cet égard, il a été constaté que plusieurs habitations sur le territoire communal ne disposaient pas d'une adresse et d'une numérotation clairement identifiées.

Il est important que tous les administrés de la commune procèdent à une mise en conformité de la numérotation de leur propriété et l'identifient.



Pour rappel, et suivant l'article L 2213-28 du code général des collectivités territoriales, « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. En revanche, l'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire ».

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des services de la mairie et à venir retirer une plaque de rue si le numérotage de votre maison n'est pas fait.

Gondreville en Terres Touloises



Une mascotte colorée, un fascicule ludique et attractif, tous les outils sont mis en œuvre pour découvrir ou faire redécouvrir à tous notre belle commune. Alors laissez-vous simplement guider!

Ce guide intercalé dans votre bulletin municipal va également rejoindre les coulisses de la Maison du Tourisme



des Terres Touloises. La durée du parcours est de deux heures environ et nécessite des chaussures adaptées.

Essayons de nous respecter!

Déjections canines, propreté et stationnement gênant... La commune vous sensibilise à nouveau, afin de changer ces gestes d'incivilité qui nuisent au bien-être de chacun et à notre environnement et réduisent à néant, en un éclair, le travail des agents de la commune qui œuvrent tous les jours pour que Gondreville soit propre et agréable à vivre.

Laisser la crotte de son chien sur le trottoir en se disant que « ça va partir avec la pluie », jeter un mégot par la fenêtre de sa voiture ou en marchant, ou, tout simplement, éclater sa bouteille de soda ou une bouteille en verre sur la chaussée, se garer sur un stationnement gênant, une place handicapée, une sortie de garage, ou régulièrement sur le trottoir empêchant le passage des poussettes ou des fauteuils roulants, obligeant parfois les piétons à passer sur la route pour contourner... Ces incivilités du quotidien sont de plus en plus fréquentes, et de nombreux habitants nous font part d'une augmentation des actes d'incivilité, notamment en matière de non-respect des règles de stationnement, de circulation et de propreté urbaine. Le rôle de la municipalité est d'y répondre et de protéger notre cadre de vie.

Quelques-uns pensent que cela n'est pas bien grave. Après tout, des agents municipaux sont payés pour ramasser les déchets. Il y a toujours une bonne



âme qui attendra patiemment que la place se libère pour sortir de chez elle. Il est facile de contourner sa voiture mal garée sur le trottoir. Toutes les justifications sont bonnes quand on est de mauvaise foi.

Le travail des agents municipaux est d'entretenir la commune, de la garder propre certes, mais pas de pallier l'absence de civisme. Les familles, les personnes âgées et toutes les autres n'ont pas à se mettre en danger parce qu'un conducteur ne se gare pas quelques mètres plus loin, par pure fainéantise, ou qu'il ne considère tout simplement pas les autres.

Tout cela coûte cher à la collectivité, donc aux habitants, mobilise de nombreuses personnes et nos services techniques au détriment d'autres missions plus importantes, dégrade l'ambiance générale, et si tout cela ne suffisait pas, c'est tout simplement interdit. Une crotte de chien laissée sur le trottoir ou un jet de mégot peut coûter 135 € d'amende et jusqu'à 750 € en cas de récidive. Un stationnement dangereux coûte jusqu'à 135 € et trois points sur le permis de conduire.

Les petites incivilités font les grands ressentiments, alors soyons à la hauteur de notre cadre de vie et participons tous, avec des gestes simples, au fonctionnement normal d'une société.

Pour finir...

Notez enfin que la durée maximale de stationnement sur la voie publique est de 7 jours. Au-delà, il peut être considéré comme abusif.

Si vous partez en vacances et devez laisser votre voiture, prévenez vos voisins de votre départ en cas d'éventuelle intervention de la gendarmerie.

Jumelage

Dans le cadre de nos échanges avec Mörlenbach, ville allemande jumelée, votre municipalité envisage d'organiser des événements en 2025 à Gondreville. Afin de pouvoir accueillir nos amis allemands dans un esprit de convivialité et du bien-vivre ensemble, nous sommes à la recherche de personnes et/ou de familles pouvant les accueillir pour une nuit.

Nous vous remercions de vous faire connaître en mairie avant fin mars 2025 par mail accueil@gondreville.fr ou en téléphonant au 03 83 63 60 22.



C'est quoi le budget?



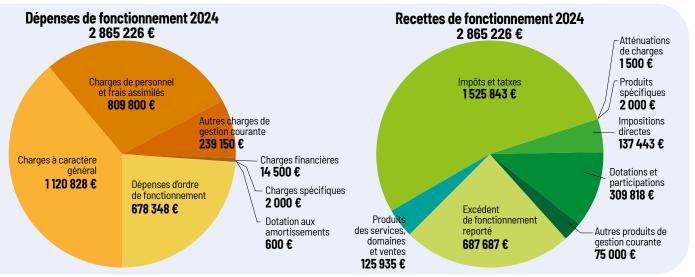
Soumis chaque année au vote du Conseil municipal, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Il regroupe deux grandes parties (le fonctionnement et l'investissement), dont on liste pour chacune les recettes et les dépenses.

Le fonctionnement, ça regroupe quoi ?

En matière de dépenses, ce sont essentiellement les charges de personnel (28% du total des dépenses), les charges à caractère général, de gestion courante, les intérêts de la dette, les dotations aux amortissements et les provisions.

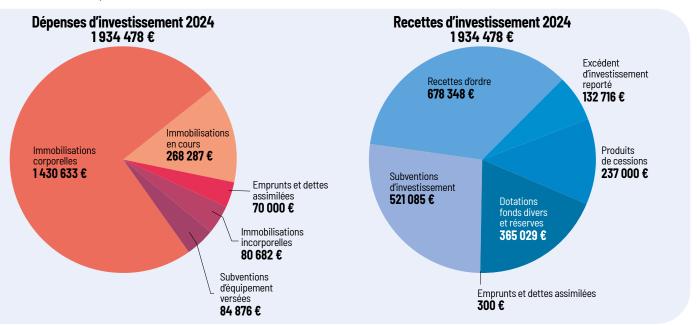
Concernant les recettes, on y retrouve les prestations de services fournies (et facturées) par les services de la commune, les dotations de l'État, les impôts et les taxes.

En 2024, à Gondreville, les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 2 865 226 €.



Et les investissements?

Que ce soit à court, à moyen ou à plus long terme, des décisions sont prises afin d'assurer la qualité des infrastructures et des services. On parle alors d'investissements. Ils participent à la qualité de vie des habitants, au développement de la commune et à son attractivité. En 2024, à Gondreville, les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 1934 478 €.





Quels éléments extérieurs influent sur le budget d'une commune ?

La loi de finances 2024 et la loi de la sécurité sociale 2024 fixent les orientations budgétaires de l'État, mais également des collectivités territoriales, notamment sur :

- la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF),
- les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties,
- le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires,
- les subventions d'État et leurs modalités d'attribution.

La loi de finances traduit les orientations du gouvernement, et notamment la relation financière avec les collectivités. La baisse constante des dotations de l'État impacte de plein fouet les finances de la commune. Il faut aussi évoquer l'inflation, l'évolution des taux d'intérêt bancaire, la suppression de la taxe d'habitation et, plus loin de nous mais toujours très impactante, la crise sanitaire... entre autres.

Quelle est la tendance pour Gondreville ?

Dans un souci de transparence, abordons

la question du budget sans langue de bois. Où en est notre commune ? Où va votre argent ? Comment choisit-on les projets financés ? Une bonne occasion de faire le point... et de tordre le cou à certains mythes tenaces sur la gestion d'une collectivité, tant décriée aujourd'hui.

Des recettes en baisse

Gondreville a constaté la diminution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et voit donc les dotations de l'État se réduire à néant (ou presque). Outre cet aspect, la collectivité, pour continuer les investissements futurs, conserve comme leviers :

- l'emprunt,
- l'augmentation des impôts,
- la recherche de financeurs publics et privés.

Gondreville investit pour son (votre) avenir!

Une commune qui investit est une cité qui prépare son avenir. Bien que raisonnés et maîtrisés, les investissements ne sont pas délaissés par le maire et ses équipes. Grâce au programme pluriannuel d'investissement, de nombreux projets ont vu le jour, sont en cours de réalisation ou à l'étude. Faisons le point ensemble!

C'est fait!

- · La requalification des vestiaires Noirel,
- La végétalisation de la cour de l'école René Cassin,
- La réfection du parquet de la salle des sports,
- La création d'un auvent à la salle des sports,
- La végétalisation du cimetière, pour répondre aux normes,
- La mise en place d'un plan lumière pour faire des économies.

C'est en cours!

- La requalification de la route de Fontenoy,
- La vente du bâtiment de La Poste,
- Les travaux du pont de la Moselle.

C'est en réflexion

- La rue du Petit Coucou et le chemin du Petit Coucou,
- L'aménagement de trottoir sur la RD 400,
- Le projet d'habitat senior,
- Le Cours du Moulin.



ENVIRONNEMENT



Dernière touche à la cour végétalisée

Le 21 novembre, les élèves de toutes les classes de René Cassin ont pu mettre en terre avec soin un petit plant de vivace. Ils pourront alors suivre avec fierté et attention leur plantation tout au long de l'année.

Bois et forêt

Depuis le mois d'août, nous avons une nouvelle technicienne forestière, Sylvie Franck, qui remplace Hervé Colin.

Vous aurez l'occasion de faire sa connaissance lors de notre prochain tirage du bois pour les affouages de cette année. Les parcelles 4 et 23 seront à exploiter. Sinon, vous la rencontrerez certainement lors de vos balades en forêt...



Rappel des prochaines dates de février 2025.

TchaoMégot

Bonne nouvelle, TchaoMégot a récupéré, début décembre, son premier sac de mégots plein et est ravi de notre collaboration. En retour, il nous donne le récapitulatif de la collecte:



Pour rappel, chaque cendrier peut recevoir jusqu'à 4500 mégots et le sac de récupération 18 000 mégots.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous aident dans cette action et participent à remplir les cendriers mis à disposition. Nous vous invitons d'ores et déjà à remplir le deuxième sac, sans oublier que fumer nuit à votre santé.

Un conseiller numérique à votre service

Sur rendez-vous, le conseiller numérique vous propose un accompagnement individuel ou collectif gratuit pour :

- · vous accompagner dans la découverte du numérique (initiation à l'ordinateur, la tablette et le smartphone),
- · vous soutenir dans votre apprentissage du numérique (prise en main des outils, navigation sur le net, achats, démarches en ligne, mails...),
- · vous sensibiliser (éviter les pièges, avoir une bonne pratique, suivre les activités des enfants...).

Le Secours Populaire Français sera également présent pour toute aide solidaire (alimentaire, vestiaire..).

Renseignements et réservations :

• Fédération : 03 83 51 78 26

• Conseiller numérique Sud 54 : 06 11 71 57 21



Dates du Solidaribus

Le Solidaribus vous accueille les aprèsmidi de 14h00 à 17h00, salle associative de la mairie:

- jeudi 9 janvier 2025,
- jeudi 13 février 2025,
- jeudi 13 mars 2025,
- jeudi 10 avril 2025,
- jeudi 12 juin 2025.

chasse: les 3, 10, 20, 31 janvier et 10, 28

Une « doctoresse » au chevet des marronniers de la place de Lattre de Tassigny

Une expertise a été menée le 24 septembre 2024 par Anne Colnot pour des raisons de sécurité au niveau des marronniers emblématiques de la place de Lattre de Tassigny. Le but de ce diagnostic approfondi était de connaître l'état de santé et mécanique de ces vieux arbres.

Le but premier étant d'assurer la sécurité des piétons et autres véhicules, tout en préservant notre patrimoine naturel arboré aussi longtemps que possible.

L'objectif de ce diagnostic visait à repérer les arbres présentant des risques de possibles ruptures de grosses branches et déterminer la nature d'éventuelles interventions à entreprendre en cas de besoin.

Le rapport d'Anne Colnot a été transmis ensuite à la commune.

Ce diagnostic phytosanitaire est une démarche classique pour s'assurer du bon état des arbres dans des lieux fréquentés par le public. La proximité de la rue de la Bergerie assez empruntée fait de cette place un lieu sensible.

Les conclusions de cette étude ne sont pas alarmantes : seul le marronnier situé près de la stèle présente une faiblesse



mécanique, il est donc à surveiller. Pour soulager un autre arbre, un haubanage est par ailleurs préconisé.

Tous les autres marronniers pourront continuer encore quelques années à

assurer leurs missions écologiques au bénéfice de tous, et dont la première est d'apporter de l'ombre aux heures les plus chaudes de l'été, à l'heure du réchauffement climatique.

Opération Zéro déchet

Lundi 2 décembre, la classe de CM2 de Valérie Jamme a participé avec une grande motivation à l'opération Zéro déchet lancée par la région Grand Est, qui fournissait les gants, les sacs de ramassage et les pinces.

Le circuit commençait à l'école en passant par le Grand Jardin, les Fossés, la place de la Grève, pour terminer à l'abri jeune après le tennis extérieur.

L'intérêt pour cette opération s'est poursuivi l'après-midi en classe, avec la production de textes et d'affiches.

Les élèves sont très attentifs et même inquiets sur ce sujet. Ils ont posé beaucoup de questions, et ont proposé des solutions.



Ma vérité sur le Cours du Moulin

En 1839, le conseil municipal décidait de construire ce lavoir à la demande des habitants. Un élan général de ces derniers avait permis le transport et l'acheminement des éléments propres à sa construction.

Très vite, il devint le monument emblématique du village et le lieu de rendez- vous des laveuses venues y taper le linge. C'est aussi là que se faisait et se défaisait l'actualité du village, comme autour de tous les lavoirs à l'époque.

Dans la seconde moitié du XXe siècle, le lavoir, inutilisé, menacait de tomber en ruine. En janvier 1988, l'Association Gondrevilloise pour la Restauration des Édifices, du Patrimoine et de l'Environnement était créée. Dès l'année suivante, un crédit important fut voté pour restaurer l'édifice dans son ensemble.

En 1991, en partenariat avec l'association l'Agrepe, d'autres travaux de confortement permirent au lavoir, le plus long de Meurthe-et-Moselle, de retrouver sa splendeur d'origine, avec une eau paisible qui lui redonnait tout son charme.

Cependant, restaurer le bâti était une chose, continuer d'y voir des eaux stagnantes, malodorantes pendant plusieurs années restait un véritable souci d'intérêt général.

C'est pourquoi dès 2014 fut inscrit dans le programme électoral de la municipalité que je conduisais, l'espoir de la remise en eau du Cours du Moulin.

Même si la municipalité de Gondreville n'en est pas directement partie prenante, puisque nous ne sommes pas propriétaires du cours d'eau, notre objectif aura été, et reste, depuis 10 ans maintenant, d'essayer d'être des facilitateurs pour contribuer à voir un jour ce projet aboutir. Cela inclut sa remise en eau, et la construction par les investisseurs, d'une centrale hydroélectrique, laquelle pourrait fournir de l'électricité. Un point non négligeable à l'heure où l'écologie occupe une place prépondérante.



Pour répondre à nos objectifs, dans les méandres des complexités administratives, j'engageais le conseil municipal dès 2015, dans l'organisation de rencontres régulières, qui se sont multipliées, en 2018, 2019, 2021, 2022, 2024 auprès des différents acteurs concernés : les propriétaires, les personnes en conseil et les investisseurs, les services de l'État, les élus de la communes, le président de la CC2T, les personnes de la CC2T, de Terres de Lorraine, ainsi que notre député Dominique Potier.

Avec lui, et Thomas Bailly du pays Terres de Lorraine, nous avons été reçus à Paris en 2018 chez la secrétaire d'État à la transition écologique, madame Emmanuelle Wargon, qui avait inscrit ce projet de territoire au titre d'un CTE (Contrat de Transition Écologique).

17 territoires étaient engagés sur la France, notre territoire était le seul sur le Grand Fst.

Après de nombreuses heures de réunions avec l'ensemble des acteurs concernés, celle de 2022, était vécue par tous comme une avancée majeure, puisque l'État reconnaissait ce projet hydraulique comme fondé en titre à l'usage de l'eau, respectant ainsi les objectifs inscrits dans le code de l'environnement. En 2024, le dossier présenté pour la remise en eau du Cours du Moulin avec une demande d'autorisation environnementale pour la valorisation hydroélectrique du barrage de Gondreville fut malheureusement rejeté par les services de l'État.

Aujourd'hui, consciente des nombreuses nuisances, des mauvaises odeurs, et de la présence de rongeurs dont les riverains sont fatigués, la municipalité, à défaut de pouvoir engager de lourds travaux de curage sur le Cours du Moulin (ces derniers nécessitant des autorisations ne dépendant pas de nous), s'oriente vers une solution plus simple: un simple fauchage. Une rencontre avec les services de l'État pour donner suite à cette demande est prévue dans le courant de ce mois de janvier.

Cette première étape attendue pour redonner un peu de salubrité et de dignité à cette partie du village est engagée, mais ne dépend pas de nous.

Nous ressentons la même pugnacité, la même énergie de la part des principaux acteurs pour retravailler sur cet important dossier attendu par toutes et tous. Le verrons-nous aboutir un jour?

On dit que l'espoir fait vivre!

Raphaël Arnould

Remplacement du parquet de la salle des sports

La salle des sports est un lieu où se déroulent des activités de tous ordres, sportives, festives ou culturelles.

Le parquet en chêne d'une surface de 800 m², datant de la fin des années 1970, y était fortement sollicité. Lors de la rénovation de la salle en 2012, un premier rafraîchissement a été réalisé par la méthode de surfaçage.

Depuis cette opération, les lattes du plancher étaient régulièrement brisées et devaient être changées rapidement. À la suite de ces désordres, les travaux de remplacement du parquet de la salle des sports ont été proposés et inscrits au budget 2024.

Préalablement à la réalisation des travaux, le projet a été présenté aux associations utilisatrices de la salle afin de recueillir leurs attentes.

Une consultation a été réalisée et la société STTS de Cormontreuil, installée près de Reims, a été retenue pour un montant de travaux de 147 276 € TTC dont 8 812 € TTC d'équipements sportifs.

Le nouveau parquet en hêtre, d'une épaisseur de 22 mm, a subi un traitement spécifique par étuve. Sa durée de vie est annoncée pour 35 à 40 ans. Il est plus résistant, plus souple, dépourvu d'échardes et également plus clair, ce qui permet d'amener de la luminosité pour les activités.

Les équipements sportifs (buts de handball, panneaux de basketball et poteaux de volley-ball) de la salle ont été remplacés. Les nouveaux buts de handball sont amovibles et sont repliés lors des manifestations festives, permettant de dégager de l'espace supplémentaire.

L'éclairage a également été modifié. Ainsi l'entreprise Citeos est intervenue et a procédé au remplacement de 28 réglettes de type led, pour un coût global de 13 032 € TTC.

Les travaux de remplacement du parquet ont débuté le 15 juillet 2024, juste après les festivités du 14 juillet, pour se terminer le 31 août 2024. Malgré un timing serré, la salle pouvait à nouveau accueillir les activités le 2 septembre.

L'ancien parquet en chêne, conformément au cahier des charges, a été recyclé en bois de chauffage.

Lors du remplacement des panneaux

de basket, l'entreprise a constaté une fissure sur chacun des cadres des deux panneaux centraux. À titre préventif et par mesure de sécurité, la municipalité a décidé de ne pas autoriser la tenue des matchs de championnat.

Les travaux de réfection des deux cadres concernés ont été réalisés par l'entreprise Marty et s'élèvent à 11 981 € TTC.

Depuis, les matchs de championnat ont pu reprendre.







Photos Patrick Velsch

Le pont de la Moselle

Le Conseil Municipal, réuni le 17 décembre dernier, a validé le fait d'engager la commune sur les travaux de réfection du pont de la Moselle. Cette décision, évoquée précédemment dans le dernier bulletin municipal, est lourde de conséquences et pose d'importants défis financiers, étant donné l'insuffisance des subventions et l'impact à long terme sur les finances communales.

Gondreville, commune au potentiel fiscal important ne bénéficiera pas des subventions attendues, à savoir:

- La Région Grand Est : une subvention de 50 000 € est envisagée, mais aucune confirmation n'a été reçue.
- La Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL) : la demande de subvention de 250 000 € a été faite.
- La subvention de l'État du Cerema (le plan pont) : une aide allant jusqu'à 500 000 € est envisagée, mais restait incertaine jusqu'au 18 décembre, date à laquelle Jean-François Husson, sénateur de Meurthe-et-Moselle et rapporteur général des finances au Sénat, nous a confirmé cette subvention.

Le montant des travaux est estimé à **2 283 000 € TTC**. Pour les financer, un emprunt du montant équivalent est prévu sur 40 ans. Cet emprunt s'ajoute à celui de **1320 000 € TTC** sur 20 ans pour la route de Fontenoy. Les remboursements des deux projets représenteraient 188 361 € d'annuité, ce qui dépasse les recettes générées par l'augmentation récente de la taxe foncière (+ 119 867 €).

Pour rappel, les travaux de réfection du pont de la

Moselle n'étaient pas inscrits dans le projet municipal de 2020, mais les circonstances nous obligent à engager les travaux.

Cette restructuration d'ampleur va nécessiter une logistique exceptionnelle.

En premier lieu, dès le mois de février, la rangée de trois érables située à droite du pont devra être abattue pour la mise en place de la grue.

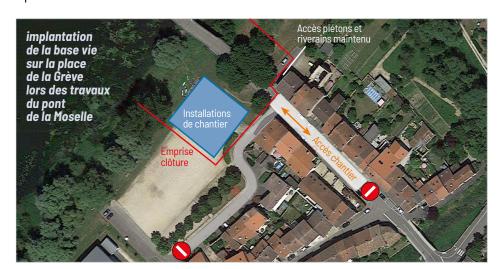
À l'issue des travaux, des arbres de même essence et en même



nombre seront replantés.

À partir de mars, les travaux s'engageront et devraient durer 11 mois. Dès le mois de février, l'accès au pont sera totalement fermé à tous les usagers, piétons, cyclistes, comme naturellement à tous les véhicules. Et ce, jusqu'en novembre 2025, sauf aléas inhérents à ce type de gros chantier. L'accès vers les étangs sera cependant toujours possible à partir du pont de Villey-Saint-Étienne ou Toul Europe.

De même, une partie de la place de la Grève sera réservée aux installations de chantier.



Route de Fontenoy

Des travaux majeurs pour moderniser nos infrastructures

La route de Fontenoy va bientôt connaître une transformation importante avec le démarrage de travaux d'aménagements ambitieux. Ces travaux, qui mobilisent plusieurs maîtres d'ouvrage, visent à améliorer durablement les infrastructures pour répondre aux besoins des Gondrevillois et renforcer la sécurité et la qualité de cet axe.

Un projet d'envergure partagé entre plusieurs acteurs

La réalisation de ce chantier repose sur une collaboration entre :

- La Communauté de Communes des Terres Touloises (CC2T), maître d'ouvrage pour les travaux d'assainissement et d'eau potable;
- La commune de Gondreville, responsable des réseaux secs, des aménagements de surface, de l'éclairage public et des espaces verts ;
- Enedis, en charge de la modernisation des réseaux électriques basse tension.

Le maître d'œuvre pour les travaux pilotés par la commune est le cabinet Herreye & Julien, tandis que la CC2T et Enedis gèrent leurs propres opérations en interne.

Un chantier en plusieurs étapes

Les travaux ont débuté le 19 novembre 2024 par l'installation de chantier de l'entreprise RSTP, suivie du démarrage effectif le 25 novembre. Ils s'étaleront sur environ un an et se dérouleront en plusieurs phases :

- 1. Assainissement et eau potable (novembre 2024 à mars 2025). Sous la responsabilité de la CC2T, cette phase consistera à remplacer et réhabiliter les réseaux d'assainissement et à renouveler une conduite d'eau potable. Ces travaux débuteront rue de la Bergerie et progresseront vers Fontenoy.
- Réseaux secs et éclairage public (mars à avril 2025). Après la partie hydraulique, l'entreprise RSTP s'occupera des réseaux électriques et télécoms. L'éclairage public sera également modernisé.



3. Aménagements de surface et espaces verts (mai à fin 2025). L'entreprise Colas Est interviendra ensuite pour réaliser les revêtements de chaussée et les trottoirs. Enfin, l'entreprise ID Verde sera chargée des aménagements paysagers de la route avec la réalisation des plantations sur fin 2025 en fonction des conditions climatiques.

Un investissement pour l'avenir

Le montant total de cette opération s'élève à **2 090 311 € TTC**, répartis ainsi :

- À la charge de la CC2T : 589 920 € TTC pour les travaux d'assainissement et d'eau potable.
- À la charge de la commune : 1335 859 € TTC, répartis sur plusieurs postes, notamment les réseaux secs, les aménagements de surface et l'éclairage public.
- À la charge d'Enedis : 164 532 € TTC. Ces investissements sont conformes aux prévisions budgétaires initiales et reflètent une gestion rigoureuse de ce projet complexe.

Un impact limité pour un chantier de cette ampleur

Pendant les travaux, des aménagements seront mis en place pour limiter les désagréments :

• La route sera barrée sauf pour les riverains, et une déviation balisée permettra de maintenir une circulation la plus fluide possible. Une déviation balisée a été mise en place pour les visiteurs du cabinet médical et les clients du cabinet d'esthétique.

- Sécurisation de l'accès piéton à l'école élémentaire et maintien de l'usage de son parking jusqu'à la dernière phase de l'opération.
- L'arrêt de bus de la rue de la Bergerie sera déplacé temporairement, notamment sur le boulevard de l'Avenir et l'Avenue des Champs, en coordination avec la CC2T et la région Grand Est.
- La collecte des ordures ménagères continuera en porte-à-porte, et des points de collecte pour les sacs jaunes seront installés aux extrémités du chantier.

Une étape importante pour Gondreville

Ces travaux, bien qu'occasionnant des perturbations temporaires, marquent une étape clé pour moderniser les infrastructures de Gondreville. Ils permettront d'améliorer la gestion des réseaux, la sécurité des usagers et l'esthétique de la route de Fontenoy.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension et leur patience tout au long de ce chantier. Ensemble, faisons de ce projet une réussite pour notre commune!

Pour toute information complémentaire, contactez l'accueil de la mairie au 03 83 63 60 22 ou par mail accueil@gondreville.fr.

Des subventions sont attendues de :	Demandées	Perçues
Agence de l'eau	244 248,00 €	122 124,00 €
DETR	40 000,00 €	
Amendes de police (département 54)	40 000,00 €	
Région au titre du cadre de vie et service à la personne	45 000,00 €	
SDE54 Art8 et R2	52 624,00 €	52 624,00 €
Total subvention	421872,00€	174 748,00 €

Projet d'habitat Seniors

Ce projet à destination, pour l'essentiel, de nos seniors, fait partie de l'engagement municipal et de notre programme de 2020.

Le terrain se situe route de Fontenoy (aux lieux-dits La Bergerie et Aux Loups). En entrée de la commune au sein d'une zone pavillonnaire, cette unité foncière est formée de 5 parcelles contiguës non bâties, d'une superficie totale de 12 627 m².

Il a longtemps été fléché comme base arrière du projet de l'autoroute A31 bis, ce qui rendait impossible jusqu'à l'année dernière toute transaction. Ce site est désormais disponible pour la construction de 18 à 20 logements selon la réglementation d'urbanisme en vigueur, à savoir le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant programme local de l'Habitat (PLUiH).

Il est actuellement la propriété de l'EPFGE (Établissement Public Foncier Grand Est) pour une valeur vénale de 766 300 €, soit 60 €/m² (chiffre remis à jour prochainement). Cet organisme public a donné son accord pour le vendre. Compte tenu d'un budget 2024/2025 déjà validé dans ses grandes lignes, la commune de Gondreville n'a pas les moyens financiers, pour l'heure, d'acquérir ce terrain.

En partenariat avec la CC2T, un document nommé « fiche de commercialisation » sera mis à disposition d'investisseurs publics et/ou privés sur la base d'un cahier des charges précis à établir. L'EPFGE traitera la vente directement avec l'investisseur retenu. Toutefois, la commune de Gondreville restera asso-



ciée au projet.

Le cahier des charges défini par nos soins avec l'aide de la CC2T sera débattu en commission et validé par le Conseil Municipal. Nous souhaitons pouvoir finaliser l'étude pour fin 2025. C'est un projet ambitieux qui tient à cœur à l'actuelle équipe municipale. Cet ensemble viendra compléter les structures déjà existantes: maison de santé, micro-crèche... et renforcera encore l'attrait de Gondreville.





Sur le territoire de Gondreville, la communauté de communes Terres Touloises gère deux zones d'activité, par l'intermédiaire de l'aménageur Solorem, et accompagne la mairie lors de l'implantation de nouvelles entreprises.

Zone du Bois du Tambour, une station de recharge électrique pour poids lourds est en cours de construction.

■ La zone privée du Bois du Tambour se transforme

Ce site, qui accueillait autrefois les enseignes Fly et Conforama, est en pleine transformation. L'entreprise Milence y construit actuellement une station de recharge électrique pour véhicules poids lourds. Cette dernière devrait être opérationnelle en début d'année. D'autres travaux sont prévus en 2025 en vue de l'implantation de nouveaux acteurs économiques.

■ Parc logistique Sud Lorraine : une voie pour les déplacements doux et un nouvel éclairage

■ Une voie dédiée aux mobilités douces (piétons et vélos) est en cours d'aménagement. Cet itinéraire sécurisé permettra de rejoindre la zone d'activité depuis Gondreville et Fontenoy-sur-Moselle. Parallèlement, l'éclairage public passera en LED et sera complété de 53 points lumineux supplémentaires.

Coût des travaux : 416 000 € HT (dont État 114 342 € et département 71 239 €)

- ■Une plateforme de 24 000 m² est en cours de construction par le propriétaire Mos-Arena. Une fois les entreprises installées, le site devrait générer entre 70 et 80 emplois supplémentaires. Des plantations seront aménagées à l'arrière du bâtiment pour une meilleure intégration paysagère.
- Les trois dernières plateformes disponibles sont actuellement en phase d'étude réglementaire faune / flore. Elles pourront ensuite être commercialisées.

■ Zone artisanale Croix Saint Nicolas : réfection de la voirie

Suite aux épisodes de sècheresse de ces dernières années, plusieurs fissures étaient apparues sur la voirie. Des travaux de réfection de l'enrobé sont prévus en mars 2025. Ils seront réalisés de nuit. Par la suite, un marquage au sol permettra de délimiter les espaces réservés aux piétons, vélos et véhicules.

Coût des travaux : 170 000 € HT - Entreprises retenues : L Thiriet TP et Idverde.



Un nouvel opérateur pour la future station verte multi-énergies

En 2022, l'opérateur choisi suite à l'appel à manifestation d'intérêt s'était finalement retiré. La relance de la procédure a permis de sélectionner ALTENS.

Le futur équipement dédié à la transition énergétique du secteur routier sera implanté en entrée de ville. Il disposera de points de recharge électrique en bioGNC (gaz naturel) et en HVO (un gasoil de synthèse à base d'huiles recyclées).

Communauté de communes Terres Touloises rue du Mémorial du Génie — 54200 Écrouves 03 83 43 23 76 — contact@terrestouloises.com www.terrestouloises.com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas des seniors

Le traditionnel repas des seniors offert aux Gondrevilloises et Gondrevillois de 65 ans et plus s'est déroulé le dimanche 24 novembre dernier. Pas moins de 171 personnes étaient présentes. Le Relais Gourmand a ravivé leurs papilles et l'orchestre SD Musique les a fait valser. L'ambiance festive était de mise et appréciée de tous. Cette année, les membres du CCAS ont œuvré pour que la salle des sports soit aux couleurs des Jeux Olympiques, décors, figurines ainsi que les serviettes de table étaient aux couleurs bleu, blanc, rouge. Décors, repas et musiques ont rencontré le succès escompté.



Don du sang

Le don du sang organisé par l'Établissement Français du Sang a eu lieu le 8 novembre dernier. 29 personnes ont donné leur sang dont deux nouveaux donneurs. À l'instar des autres fois, les membres du CCAS étaient présents pour offrir et servir la collation.

Les dates pour 2025 seront publiées sur intramuros, le site internet de Gondreville, et annoncées dans l'Est Républicain.

Colis aux aînés

Le colis pour nos aînés a été distribué le samedi 14 décembre. Ce fut l'occasion de partager un goûter préparé avec soin par les membres du CCAS:

moment de partage et de discussion autour d'une collation, brioche, café et chocolat.

Cette année, les colis des aînés ont une saveur locale puisque préparés par la SCEA Haras de la Haye de Saizerais pour 205 colis au total (103 colis solo et 102 colis duo) pour un coût de 7 170,92 € TTC.

Aide au déneigement



En cas de neige ou de verglas, pour des raisons de sécurité, les administrés sont tenus de nettoyer le trottoir devant chez eux. Pour les Gondrevilloises et Gondrevillois âgés, qui sont dans l'incapacité physique de le faire, le CCAS de Gondreville propose, sous certaines conditions, de le réaliser à leur place. Une des conditions majeures est d'avoir plus de 65 ans et ne pas avoir de famille proche à Gondreville, qui pourrait s'en charger. Ce dispositif court jusqu'au 31 mars 2025. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie au 03 83 63 60 22.

Contact CCAS 03 83 63 63 12

Contact mairie 03 83 63 60 22

Cours de cuisine

Il vous est rappelé qu'un mercredi par mois, des cours de cuisine sont organisés à la salle de l'espace Jacques Callot. Un moment où règnent convivialité et bien-manger. Retrouvez l'ensemble des événements sur le site internet de Gondreville, dans l'agenda, ainsi que sur les panneaux d'affichage communaux.

Octobre Rose, 3e édition

Un mois et une marche pour sensibiliser au dépistage du cancert du sein : la manifestation Octobre Rose, pour sa troisième édition, a réuni 50 personnes, pour un montant de 500 € de dons. Merci aux généreux donateurs et à Daniel Goudot, représentant local de la lique contre le cancer.

Un parcours pédestre dans le village, balisé et fléché aux couleurs d'Octobre Rose, a été apprécié par tous. À l'arrivée, une collation attendait tous les participantes et participants.



Association des Coureurs de Gondreville Villey-Saint-Étienne



L'ACGV est une association sportive dynamique au cœur de la vie locale, qui compte 209 adhérents autour de plusieurs disciplines adaptées à tous les âges et à tous les niveaux : course à pied, trail, randonnée et marche nordique.

Que vous soyez sportif chevronné ou amateur, l'ACGV vous invite à la rejoindre pour partager des moments de sport et de convivialité. Plus qu'une association, l'ACGV est un véritable vecteur de lien social. Renseignements auprès de acgv.athle.fr et sur le site de commune rubrique « liste des associations».

2025 : Deux événements sportifs incontournables !

37e édition des Foulées Gondrevilloises: rendez-vous le dimanche 25 mai 2025 pour cet événement phare, avec des courses ouvertes à tous, petits et grands.

10º édition de l'Aosis Trail des Abeilles : les amateurs de trail se donnent rendez-vous le dimanche 31 août 2025 pour arpenter les beaux paysages de notre région.

Renseignements:

hachet.fabrice@wanadoo.fr, acgv.athle.fr ou sur le site de la commune, rubrique « Liste des associations ».

Association des Parents d'Élèves de Gondreville

L'APEG finance de nombreux projets et sorties scolaires initiés par les enseignants des élèves de l'école maternelle et élémentaire.

En 2023/2024, le financement total destiné aux 83 élèves en maternelle et 145 élèves en élémentaire a été de 6 435 €.

Une importante participation a été consacrée au financement de la classe de découverte au lac du Der.

Avec ses 84 membres à ce jour, l'association organise de nombreux événements tout au long de l'année pour récolter des fonds : vente de sapins et de fromages, loto, bourse aux jouets...mais propose aussi des événements festifs tels que la

fête de l'école élémentaire, une boum de fin d'année scolaire, Halloween, la galette des rois et le carnaval!

Dernièrement un spectacle de Noël a été offert à tous les élèves de la commune.

Renseignements: assoapeg@gmail.com, sur la page Facebook « Apeg Gondreville » ou sur le site de la commune, rubrique «Liste des associations ».

Tennis Club de Gondreville

Nouvelle animation au Tennis Club de Gondreville autour de la galette des Rois ce samedi 11 janvier 2025.

Le club organisait cette fois-ci une matinée « Joue avec ton copain » pour les enfants de l'école de tennis. Ils ont ainsi eu l'occasion de faire découvrir leur sport à leurs camarades d'école ou petits voisins et bien sûr déguster une bonne part de galette des Rois.

Prochaines échéances au Tennis Club:

le tournoi open à partir de février, qui voit venir les meilleurs joueurs de la région, suivi du voyage tant attendu à Roland Garros pour les adhérents.

L'association vous propose de découvrir le tennis le jeudi 3 juillet et vous invite à suivre l'actualité et à les contacter ou à vous inscire.

Renseignements: page Facebook «Tennis Club de Gondreville», www.club.fft.fr/tc.gondreville ou sur le site de la commune, rubrique «Liste des associations».



Rencontres intergénérationnelles

Les enfants du service périscolaire de Gondreville sont allés à la rencontre de nos aînés lors de l'organisation d'un loto gratuit le mercredi 8 janvier 2025. Tous les éléments étaient réunis, les rires, les échanges complices, les lots réalisés pour nombre d'entre eux par les enfants.

Cet après-midi s'est clôturé par la dégustation d'un bon goûter autour des galettes des rois.

Merci à toute l'équipe des Francas de Meurthe-et-Moselle qui est à l'initiative de cette belle rencontre pour célébrer ensemble l'esprit de notre village et le lien entre les générations.

D'autres viennent également à la rencontre de nos seniors. Ainsi, les enfants de la classe de CM2 de madame Jamme se sont déplacés régulièrement lors des mardis jeux organisés chaque semaine par le CCAS de Gondreville. Tous les mardis, une vingtaine de personnes se retrouvent à la salle associative de la mairie pour taper des cartes et/ou faire des jeux de mots... ainsi nos seniors ont pu expliquer les règles élémentaires de la belotte ou du tarot... Et naturellement, tout se termine dans la joie, la bonne humeur et un goûter.

Les nouveautés de l'accueil périscolaire

Un grand merci aux Francas, portés par Eulalie Siatte et sa



joyeuse et dynamique équipe, qui animent et proposent de multiples activités et spectacles tout au long de l'année. Dernièrement, une nouveauté génialissime : un marché de

Noël avec la venue du père Noël, un éblouissant spectacle de jonglage, un goûter et des cadeaux ont été offerts aux enfants et à leurs parents pour le plus grand plaisir de tous!

Cérémonie des maisons fleuries

C'est toujours avec un grand plaisir que la municipalité met à l'honneur les trente lauréats du concours des maisons fleuries par le biais d'une cérémonie.



Lors de cette sympathique cérémonie, monsieur le Maire, entouré des bénévoles, les a chaleureusement remerciés pour leur investissement dans l'embellissement du village. Cela profite à chacun d'entre nous et contribue à valoriser les distinctions « Villes et villages fleuris », « Commune nature » et « Beaux villages lorrains ».

Chaque lauréat a reçu un diplôme valorisant ses réalisations florales, un bon cadeau à utiliser en jardinerie et une boîte de graines de plantes fleuries lorraines, de la société Interra, pour faire découvrir les espèces locales et poursuivre les plantations pour le bonheur

INFOS PRATIQUES



Conseils juridiques

Avec le concours du cabinet d'avocats de Maître Olszowiak, la commune de Gondreville propose des permanences gratuites et confidentielles pour permettre au public de rencontrer un avocat.

Prochaines permanences dispensées en salle du conseil municipal de la mairie :

- Samedi 25 janvier de 10h00 à 12h00
- Samedi 22 février de 10h00 à 12h00
- Samedi 29 mars de 10h00 à 12h00

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable en téléphonant en mairie au 03 83 63 60 22.

Le 0 800 112 112 numéro unique d'urgence

Depuis le 1er octobre 2024, les services d'urgence (17, 18, 112 ou 197) utilisent un numéro unique, le 0800 112 112.

Si vous êtes contacté par les services d'urgence, vous verrez dorénavant le numéro 0 800 112 112 s'afficher sur votre téléphone. Il ne s'agit pas d'un appel malveillant ou commercial, mais bien celui d'un service d'urgence. Vous pouvez ainsi y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la lutte contre les appels frauduleux et sert à renforcer la sécurité des télécommunications.

Petite astuce

Nous vous conseillons d'enregistrer le 0 800 112 112 dans vos contacts, afin d'être certain d'y répondre le cas échéant.

Bon à savoir

Les numéros d'urgence pour contacter directement les services de secours restent inchangés et sont joignables gratuitement 24 heures sur 24 :

- 17 pour contacter la police ou la gendarmerie,
- 18 pour contacter les sapeurs-pompiers,
- 112 comme numéro d'appel d'urgence européen.



Contact mairie 03 83 63 60 22

Mairie de Gondreville

56 rue du Château des Princes 54840 Gondreville • 03 83 63 60 22 accueil@gondreville.fr Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, fermée au public le mardi matin

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les permanences des élus

Dans une démarche d'ouverture et de proximité, vos élus sont à votre écoute :

Sur rendez-vous

- Raphaël Arnould
- · Christine Fritsch-Chartreux,
- Jean-François Caron
- Isabelle Patois
- Marc Hobin
- Patrick Velsch

■ Ou lors de permanences

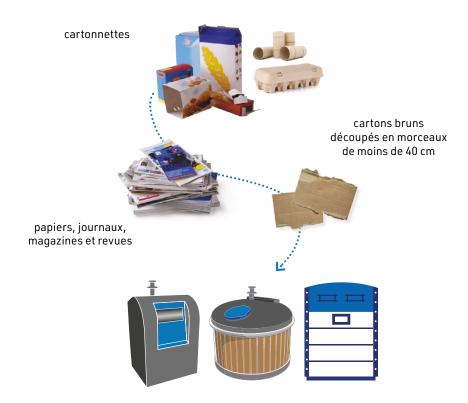
- Marc Hobin le vendredi de 16h30 à 17h00
- Karine Marin vice-présidente du CCAS le jeudi de 15h30 à 17h00

Nouvelles adresses pour joindre vos services municipaux

- · L'accueil accueil@gondreville.fr
- · Le service urbanisme urbanisme@gondreville.fr
- Les associations association@gondreville.fr
- Le CCAS ccas@gondreville.fr

LE BON GESTE

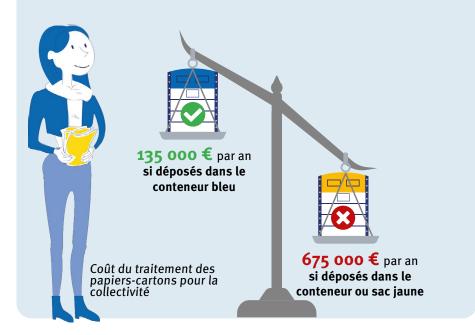
Papiers-cartons, c'est dans le conteneur bleu



À SAVOIR

Mal triés, ils coûtent cinq fois plus cher

Afin de réduire l'impact des hausses des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets pour les habitant(e)s, une mesure a été mise en place en 2023 : trier séparément les papiers et cartons. Or aujourd'hui, les conteneurs et sacs jaunes contiennent encore 40 % de papiers-carton.



Collectes en porte-à-porte



LES EMBALLAGES

(SAC JAUNE) SONT COLLECTÉS

TOUTES LES SEMAINES: LE JEUDI

Collectes reportées: 01/05 reportée au samedi 03/05 08/05 reportée au samedi 10/05 29/05 reportée au samedi 31/05 25/12 reportée au samedi 27/12



LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT COLLECTÉES

UNE SEMAINE SUR DEUX: LES MARDIS

DES SEMAINES PAIRES

■ Collectes des ordures ménagères 2025

Mardis 7 et 21 janvier Mardis 4 et 18 février Mardis 4 et 18 mars Mardis 1, 15 et 29 avril Mardis 13 et 27 mai Mardis 10 et 24 juin Mardis 8 et 22 juillet Mardis 5 et 19 août Mardis 2, 16 et 30 septembre Mardis 14 et 28 octobre Samedi 15 et mardi 25 novembre Mardis 9 et 23 décembre

■ Calendrier consultable sur:



www.terrestouloises.com



Application Intramuros



Communauté de communes Terres Touloises

Rue du Mémorial du Génie 54 200 Écrouves 03 83 43 23 76 contact@terrestouloises.com www.terrestouloises.com